GUIDE FISCAL COMPLET 2026
Déclaration des revenus en 2027
Assistantes Maternelles

FICHE N°006 Guide Fiscal complet

Ce guide complet est conçu pour accompagner votre simulateur de calcul des impôts pour l'année 2026 (déclaration au printemps 2027). Il détaille l'ensemble des règles fiscales, les trois périodes de SMIC de l'année 2026, ainsi que la méthodologie pour calculer l'abattement forfaitaire spécifique.

1. Les montants du SMIC de référence pour l'année 2026

En raison des revalorisations successives au cours de l'année 2026, trois taux de SMIC distincts doivent être appliqués selon la date réelle d'accueil de l'enfant. L'abattement forfaitaire se calcule sur la base du SMIC horaire brut.

Période exacte	SMIC Horaire Brut	Base 3 SMIC (Journée ≥ 8h)	Taux Horaire Proratisé (Journée < 8h)	Majoration 4 SMIC (Handicap / 24h)
Du 01/01 au 31/05/2026	12,02 €	36,06 €	4,5075 €	48,08 €
Du 01/06 au 30/11/ 2026	12,31 €	36,93 €	4,61625 €	49,24 €
Du 1er au 31/12/2026	12,51 €	37,53 €	4,69125 €	50,04 €

2. Les règles d'or du calcul de l'abattement

- Durée de la garde: Une journée complète correspond à 8 heures ou plus d'accueil. L'abattement forfaitaire est alors de 3 SMIC par enfant.
- Garde de moins de 8 heures: L'abattement doit impérativement être calculé au prorata du nombre d'heures réel. La formule officielle est: (SMIC Horaire brut × 3) / 8 par heures de garde.
- Enfants en situation de handicap ou malades: Si l'enfant est titulaire de l'AEEH ou présente une maladie chronique, l'abattement est majoré à 4 SMIC par jour (pour 8h ou plus), soit un prorata horaire de (SMIC horaire brut × 4) / 8.
- Garde consécutive de 24 heures: L'abattement est également fixé à 4 SMIC par période de 24h consécutives.
- Plafonnement de la déduction: Le montant total de l'abattement calculé ne peut jamais dépasser le total des sommes perçues (salaires nets + CSG/CRDS + toutes les indemnités).

© Chez Veronalice – Edition 2026 – Document à usage professionnel.
Revente, modification et suppression du logo interdites.

3. Éléments à Inclure obligatoirement dans le Revenu Brut (A)

Pour appliquer l'abattement, il faut d'abord reconstituer le revenu brut global. Ce revenu (Partie A) comprend :

- Les salaires nets perçus au cours de l'année 2026.
- Les cotisations CSG et CRDS non déductibles.
- Les indemnités d'entretien (IE).
- Les indemnités de déplacement ou kilométriques (IK).
- Les indemnités de nourriture (repas fournis par l'assistante maternelle ou fournis directement par les parents). Si les parents fournissent le repas, il convient d'ajouter une valeur forfaitaire de 5,05 € par repas (valeur de référence à valider selon le barème officiel en vigueur) ou le montant réel fixé au contrat.

4. Remplissage de la Déclaration de Revenus (en 2027)

Une fois les calculs automatisés effectués via votre outil Excel :

1. Case 1GA (Total des déductions): Inscrivez le montant global de l'abattement forfaitaire calculé sur l'année pour l'ensemble des contrats.
2. Case 1AA (Revenu net imposable): Reportez la somme finale après déduction (Revenu Brut Global A - Abattement B). Si le résultat est négatif, indiquez '0'.

🏠 Chez Veronalice

Les Fiches pratiques

Ces fiches ont pour objectif de rendre la réglementation plus accessible aux assistants maternels.

Elles sont rédigées à partir des textes officiels et des sources institutionnelles disponibles à la date de leur publication.

Elles constituent un support d'information et ne remplacent pas une consultation juridique ou les consignes officielles.

📂 Fichier impôt pour la déclaration 2027 sur les revenus 2026

- **Un fichier sera mis à disposition sur le site chezveronalice.fr**
- **Il y aura au total 3 fichiers avec les différents montant de smic sur l'année**
- **Le lien du fichier sera partagé gratuitement sur le site au format excel**
- **Une information sera diffusée sur ma page Facebook dès la parution du fichier pour que vous soyez informé rapidement.**

© Chez Veronalice – Edition 2026 – Document à usage professionnel.
Revente, modification et suppression du logo interdites.